

Lettre aux plaisanciers

De l'Association Rhône au Rhin Plaisance,

A propos d'une pétition que vous avez lancée et d'un article paru dans les DNA du 4 décembre

Quoi de plus normal que vous vous élevez contre la tournure prise par ce projet de remise en navigation du tronçon du canal du Rhône au Rhin.

Nous comprenons fort bien que nous entravions vos espoirs et l'investissement que vous avez mis depuis 1993 pour concrétiser ce projet.

Nous souhaitons toutefois répondre à des accusations de mensonges graves et non fondées, diffusées dans votre pétition.

Nous reprenons les passages en question (vos propos en italique, nos réponses en rouge) :

VOS PROPOS :

Un recours étayé par des mensonges et des incohérences !

Le collectif annonce 25 kms de palplanches en rive Est ; il est vrai que l'étude de faisabilité de la Région prévoyait une imperméabilisation de la totalité du linéaire (soit 24.5 km). Cependant, suite à l'enquête publique, la Région s'est engagée à faire du cas par cas en concertation avec les associations pour trouver le meilleur compromis entre la limitation des impacts environnementaux et la limitation des coûts d'entretien ultérieurs. Cette nouvelle approche a été mise en œuvre dès la phase I sur la rive Ouest du bief 64, (voir ci-dessous).

NOTRE REPONSE :

Faux : la réduction de l'étanchéification sur 50% du linéaire ne concerne que le bief 64 et 74, digue ouest, et ceci à titre expérimental. (Cf. AP di 05/08/2024). Concernant la phase 2, nous nous basons pour le moment sur ce qui est indiqué dans l'étude d'impacts, à savoir une imperméabilisation totale des berges. Si la Région veut également réduire les incidences en phase 2, c'est très bien, mais pour le moment, aucune information officielle n'a été produite en ce sens.

Selon l'extrait de l'arrêté inter-préfectoral du 5/08/2024 :

Bief 64 – Rive Ouest

La digue est étanchéifiée par la mise en œuvre d'une paroi étanche de 5,50 m de hauteur au centre de la digue, sous la piste cyclable existante et uniquement aux endroits qui le nécessitent (sur un maximum de 50 % du linéaire).

Les travaux d'étanchéification conduits sur les biefs 64 et 74 bis sont expérimentaux. L'opérateur veillera à entamer les travaux sur des secteurs limités géographiquement ne présentant pas d'enjeux environnementaux forts et à l'issue produira un retour d'expérimentation auprès du comité technique pour adapter collectivement la poursuite des travaux en phase II.

VOS PROPOS :

*Le collectif parle de 5000 arbres coupés, **faux** ! Seulement 1080 arbres d'alignement recensés en 2011 (chênes, frênes et marronniers majoritairement). Le projet prévoit la préservation des arbres d'alignement, la densification des arbres, le développement des zones humides et le triplement de la recharge de la nappe.*

NOTRE REPONSE :

Faux : nous estimons, en l'absence de cartographies faites par la Région Grand Est MO, mais selon une diapositive publiée lors du Cotech de septembre 2024, que 500 (cinq cents) arbres seront impactés par le projet, sur la digue ouest.

Nous ne comptons pas seulement les "arbres d'alignement", mais l'ensemble des arbres qui contribuent au couvert continu et à la trame verte qui borde le canal. Dire que "seulement" 1.080 arbres d'alignement ont été recensés est sans doute juste (sur 24 km ?), mais à aucun moment les impacts du projet sur ces arbres n'ont été abordés, ni les mesures ERC associées. Nous réitérons nos craintes : nulle part dans l'AP ne sont mentionnés la localisation et les mesures visant à préserver ces arbres d'alignement, nulle part ne sont mentionnés les impacts de la tranchée sur l'ensemble des arbres sur les 24 km du projet.... Qu'ils ne soient pas abattus est une chose, mais que les travaux d'étanchéification des berges ne les fassent pas dépérir en incisant leur système racinaire et en supprimant leur accès à l'eau, n'a jamais été étudié dans le dossier. Ce risque demeure et nous maintenons nos craintes de voir ce patrimoine remarquable disparaître.

Recharge de la nappe : cet objectif n'est qu'à peine abordé dans l'évaluation environnementale. Nulle part le dossier n'indique que le volume relargué dans la nappe sera triplé

Cotech 2024
Septembre
qui évalue la
1^{ère} fois

500 arbres seront
impactés sur la
berge Ouest !

Non évalués sur la
berge Est .

Sur le bief 64
concerné par la
phase 1:

60 arbres alignés et
remarquables sont
menacés

B. FOCUS SUR LES ÉTUDES PRÉPARATOIRES

Etude des arbres d'alignement

Etude sur les arbres d'alignement :

- Recensement et diagnostic sanitaire des arbres d'alignement en 2011
- Plus de 500 arbres par berge, rive Est et Ouest, **soit plus de 1000 arbres au total**
- MAJ de cette étude**

Étiquettes de lignes	Nombre de Diam 1,30
Allanthe	1
Aulne	2
Chêne	246
Erable champêtre	1
Erable negundo	1
Erable plane	47
Erable sycomore	75
Frêne	174
Fruittier	11
Hêtre	1
Marronnier	126
Merisier	16
Noyer	59
Peuplier	38
Platane	74
Robinier	97
Saule blanc	1
Saule blanc	17
Sophora	1
Tilleul	92
Total général	1080



Financé par l'Union européenne

La Région Grand Est

VOS PROPOS :

Fréquentation du canal : le collectif affirme « On nous annonce en moyenne 5800 passages de bateaux de plaisance par an sur le tronçon de Strasbourg à Colmar, ce qui serait presque le triple de celui du canal de la Marne au Rhin, le canal le plus fréquenté de la Région Grand Est (RGE) : 2100 bateaux selon les chiffres 2019 », faux ! Vérification auprès de VNF qui confirme 7280 passages au plan incliné de Saint-Louis Arzwiller en 2023.

Les seuls documents que nous avons rendus publics sont un envoi aux participants du Cotech de septembre, des infos sur le site du Chaudron des alternatives ainsi que notre [pétition](#) que nous vous invitons à visiter.

Quelques réflexions encore :

Un canal abandonné est un canal gagné par la nature.

Une trame verte et bleue n'est pas un alignement d'arbres autour d'un cours d'eau mais un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, assurant ainsi leur cycle de vie.

Vous citez le cadre naturel préservé et authentique du Ried. Nous connaissons le Ried et ses champs de maïs qui l'ont transformé en un lieu de désastre écologique selon les experts ornithologues.

Ce tronçon du canal est devenu l'ultime refuge de la faune locale de la plaine.

L'étude environnementale a identifié rien qu'en oiseaux 78 espèces dont 46 sont protégées. D'autres espèces présentes (poissons, mollusques) sont en voie d'extinction.

C'est une incohérence totalement incompréhensible de la part de la Région Grand Est de rouvrir cette route fluviale, alors que sa mission est de promouvoir les Trames vertes et bleues. Les promesses de rendre fonctionnels de nouveaux corridors ne sont nullement contraignantes car non précisées (cartographiées etc..) dans le projet.

En 2024 nous avons changé d'époque. L'effondrement de la biodiversité est universel, la crise climatique montre ses effets. Il n'est pas à regretter d'avoir restauré inutilement 8 des 11 écluses en 2008. Les fortins Maginot qui jalonnent le canal ne furent guère plus utiles...

Nous en sommes désolés pour vous.

Demain les printemps ne doivent pas être silencieux.

Si nous vous avons convaincu que nous ne mentons pas, il serait à votre honneur, de modifier en conséquence le texte de votre pétition.

Par le collectif des opposants à ce projet.

Le Chaudron des Alternatives, Porte du Ried Nature, Wittisheim Vies & Nature